

Rectorat de Nantes
Division de l'Enseignement Privé – DEP

Le changement d'Echelle de rémunération
Calendrier et enchainement des opérations

La Division de l'Enseignement Privé (DEP) est chargée de centraliser l'ensemble des demandes et de recueillir l'avis des corps d'inspection. Elle notifiera également la décision de validation des candidatures avant l'inscription des intéressés au mouvement 2023.

Dates	Nature de l'action	Acteurs
02 mars 2023	Envoi du dossier de candidature à la DEP (date limite)	Enseignants
03 au 8 mars 2023	Instruction des dossiers	DEP
09 mars 2023	Envoi pour avis aux corps d'inspection d'origine et d'accueil	DEP en lien avec les DSDEN
20 mars 2023	Notification de la décision aux enseignants	DEP